# Résultats statistiques

# Bilan et état de la population du canton de Genève en 2008

Résultats de la statistique cantonale de la population

#### Introduction

En 2008, la population résidante du canton de Genève augmente de 5 855 personnes, soit une croissance relative de + 1,3 % (+ 0,5 % en 2007) et s'établit à 453 439 habitants en fin d'année (447 584 à fin 2007).

#### Forte croissance démographique en 2008

Après avoir connu une croissance démographique moindre et fluctuante de 2004 à 2007, le canton de Genève retrouve, en 2008, un rythme de croissance tel qu'il en a connu de 1999 à 2003 (+ 5 800 personnes en moyenne par an). En 2008, l'augmentation de la population se caractérise par un solde migratoire (excédent des arrivées sur les départs) et un solde naturel (excédent des naissances sur les décès) élevés.

## Un solde migratoire largement positif

Après avoir chuté en 2007 (+ 447), le solde migratoire est à nouveau particulièrement élevé (+ 4 111) en 2008. Il atteint le niveau des gains migratoires constatés pendant la période de forte croissance de la population de 1999 à 2003. Comme chaque année, le gain migratoire est le résultat de nombreux mouvements : en 2008, 26 859 arrivées (+ 10 % environ par rapport à 2007) et 22 748 départs (- 5,5 %) ont été enregistrés.

Les immigrés se composent de 84,3 % d'étrangers (soit 22 629 arrivées) et de 15,7 % de Suisses (soit 4 230 arrivées). Parmi les étrangers, 44,9 % ont une nationalité de l'UE à 27 (France, Portugal, Italie, Royaume-Uni et Allemagne, principalement) et 33,2 % d'un autre continent (Amérique, Asie et Afrique).

Les émigrants, quant à eux, se composent à 67,3 % d'étrangers et à 32,7 % de Suisses. Parmi les étrangers, 52,0 % sont originaires de l'UE à 27 (France, Royaume-Uni, Allemagne, Portugal, Italie, et Espagne, principalement) et 41,1 % d'un autre continent (Amérique, Asie et Afrique).

Les arrivées et départs de personnes ayant une nationalité de l'UE à 27 représentent donc une part non négligeable des mouvements d'étrangers, mais ce phénomène n'est pas nouveau.

Du point de vue de l'origine des migrants, c'est uniquement grâce au fort gain migratoire des étrangers (+ 7 311) que l'excédent migratoire total est positif et élevé. En effet, les Suisses enregistrent cette année encore un fort déficit migratoire (- 3 200) du fait que les départs sont plus nombreux que les arrivées. Une immigration étrangère forte et l'exil des Suisses sont des faits habituels pour le canton de Genève.

Sur les 7 430 départs de Suisses en 2008, 46,7 % déclarent s'installer dans un autre canton de Suisse (parmi ceux-ci, un sur 5 dans le district de Nyon, contre 1 sur 4 en 2007), 46,2 % à l'étranger (dont plus d'un tiers dans l'Ain ou la Haute-Savoie), et pour les 7,1 % restant la destination est inconnue.





Le gain migratoire étranger n'a jamais été aussi élevé en comparaison historique (+ 7 311). Par rapport à 2007, le nombre d'immigrés étrangers a augmenté de 12,4 % : + 15,6 % d'arrivées d'européens et + 10,8 % de personnes d'autres continents. Quant au nombre d'émigrés étrangers, il a diminué de 2,6 % : moins de départs d'européens mais autant de départs pour les personnes originaires d'autres continents.

Comme chaque année, le solde migratoire des titulaires d'un permis C est négatif (- 1 186) du fait d'un nombre de départs (1 955) largement supérieur au nombre d'arrivées (769). Parmi les personnes qui ont quitté le canton, 1 620 étaient originaires de l'UE à 27 (dont 438 Français, 321 Portugais, 268 Espagnols, 177 Italiens).

Le solde migratoire des titulaires d'un permis de séjour, permis B, est particulièrement élevé (+ 6 981) et explique près de la totalité de l'augmentation de cette population (+ 7 127 personnes) qui s'élève, au total, à 48 569 personnes à fin 2008. Cette hausse provient :

- des nouveaux permis B délivrés (nouveaux arrivants),
- des transformations de permis de courte durée L (temporaires), de requérants d'asile (permis N) ou d'admission provisoire (permis F) en permis B,
- des frontaliers non résidents titulaires d'une autorisation de travail G qui sont devenus résidents titulaires d'un permis B,
- et enfin de retards administratifs en 2007 dans le traitement de certains dossiers.

#### Un solde naturel élevé

Le solde naturel est élevé en comparaison historique (+ 1 744). Le nombre de décès (3 105) est stable par rapport aux années précédentes et le nombre de naissances reste élevé (4 849).

Du point de vue de l'origine, l'excédent naturel des étrangers (+ 1 218), qui explique près de 70 % du gain total, est important du fait que le nombre de décès est faible (651). En effet, comme beaucoup d'étrangers se naturalisent généralement après un certain nombre d'années de résidence dans le canton, relativement peu d'étrangers décèdent en tant qu'étrangers. Les étrangers qui sont devenus Suisses et qui décèdent dans le canton sont donc inclus dans le nombre de décès des Suisses. Quant au solde naturel des Suisses (+ 526), même s'il n'explique que les 30 % restant du gain total, il est important historiquement.

#### De nombreux changements d'origine

En 2008, les changements d'origine (3 512) restent nombreux mais moins qu'en 2005, 2006 et 2007 (en moyenne 5 370 par an). Contrairement à ces trois années, les naturalisations se répercutent peu sur l'effectif des résidents étrangers. En effet, cette année, les gains naturel et migratoire des étrangers compensent largement la perte des étrangers due aux changements d'origine. La part des étrangers dans la population résidante totale augmente sensiblement et se fixe à 38,9 % contre 38,3 % à fin 2007. Le taux brut de naturalisation des résidents étrangers est de 2,0 % (contre 3,1 % en 2007 et 3,7 % en 2006, année record).

#### La population à fin 2008

En 2008, la population résidante du canton de Genève s'accroît grâce aux 4 849 naissances enregistrées et aux 26 859 nouveaux arrivants. Mais dans le même temps, elle diminue du fait des 3 105 décès et des 22 748 départs vers l'extérieur du canton. Au final, la population genevoise augmente de 5 855 habitants pour atteindre 453 439 personnes à fin 2008 (447 584 habitants fin 2007).

Fin 2008, la population suisse résidant dans le canton de Genève s'élève à 277 049 personnes, soit une hausse de 838 personnes en un an (+ 0,3 % contre + 0,7 %, en 2007). Une nouvelle fois, l'effectif des Suisses n'augmente que grâce au nombre important d'acquisitions de la nationalité suisse par des résidents étrangers. Sans ces naturalisations, l'effectif des résidents suisses du canton aurait diminué de 2 674 personnes et l'effectif des résidents étrangers aurait augmenté de 8 529 personnes. Fin 2008, la population résidante suisse représente 61,1 % de la population résidante totale.

La population étrangère, quant à elle, atteint 176 390 personnes. Contrairement aux années précédentes, elle augmente fortement en 2008 : + 5 017 étrangers (compte tenu des naturalisations), contre + 257 en 2007 et environ + 600 en 2006 et 2005. Une telle augmentation n'avait plus été constatée depuis 1969 <sup>1</sup>, année où la population étrangère avait augmenté de 5 400 personnes. Toutefois, l'augmentation assez exceptionnelle de 2008 est à relativiser du fait de retards pris dans l'enregistrement administratif de dossiers en 2007 et résorbés en 2008. Fin 2008, la population résidante étrangère représente 38,9 % de la population résidante totale (38,3 % en 2007).

La population résidante originaire de l'UE à 27 représente 64,6 % de la population résidante étrangère totale. Les dix pays les plus présents dans le canton de Genève sont : le Portugal (33 134 habitants), la France (23 433), l'Italie (20 328), l'Espagne (13 640), le Royaume-Uni (6 720), l'ex-Yougoslavie (5 237), l'Allemagne (5 161), les Etats-Unis d'Amérique (4 592), la Russie (2 990) et le Brésil (2 755). La composition de la population résidante étrangère du canton n'a que peu changé au fil des années, même avec l'introduction de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes puis de son élargissement. Ce sont toujours les mêmes nationalités qui sont les plus nombreuses à Genève.

### Forte hausse de population et indicateurs du logement plutôt bas

Comment une si forte augmentation de la population est-elle conciliable avec un marché du logement très tendu, voire en état de pénurie ? En effet, le taux de vacance des logements (pourcentage des logements vacants par rapport aux logements existants) est de 0,20 % et seuls 747 nouveaux logements ont été construits de janvier à fin septembre 2008. Pour répondre à cette question, il importe de tenir compte notamment des faits suivants :

- Un nouvel habitant peut correspondre, par exemple, à une naissance, un enfant, ou à l'arrivée d'un conjoint / parent chez un résident, par définition déjà logé. Il n'appelle donc pas systématiquement à la construction d'un nouveau logement.
- Les décès des personnes âgées qui vivaient dans des logements souvent grands; cela permet de loger des familles.
- Les nombreux mouvements de personnes à l'intérieur du canton : les habitants cohabitent, décohabitent, certaines personnes âgées vont en EMS, par exemple.
- En 2008, le nombre de changements d'adresse est de 8,1 pour 100 habitants à l'intérieur du canton.
- Les résultats 2008 sur le parc des logements n'étant pas encore connus, les calculs portent sur la période 2000 2007. Dans cet intervalle, la population résidante du canton de Genève augmente de 1,1 % en moyenne annuelle alors que le parc des logements, lui, grandit presque deux fois moins vite (+ 0,6 %). Conséquence : le nombre moyen d'habitants par logement passe de 2,00 en 2000 à 2,08 en 2007. Cela dit, le nombre de chambres (pièces d'habitation sans la cuisine), croît de 1,0 % en moyenne chaque année, soit à un rythme très proche de celui de la population résidante. Ces évolutions suggèrent que les logements construits dans les années récentes sont plus grands. D'ailleurs, le nombre de chambres par logement a progressé de 2,98 en 2000 à 3,05 en 2007.

Ces résultats diffèrent de ceux observés durant la période 1990 – 2000, où la croissance du parc des logements était supérieure à celle de la population, respectivement + 1,0 % et + 0,8 % en moyenne par an.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les années 60 ont été marquées, à Genève, par un fort accroissement de la population.

#### Les communes genevoises

Fin 2008, comme depuis fin 2006, le canton de Genève compte dix communes de plus de 10 000 habitants. Elles regroupent environ 353 600 personnes, soit 78,0 % de la population résidante totale du canton.

Trois communes, cependant, se rapprochent sensiblement du cap des 10 000 habitants : Plan-les-Ouates (9 800 habitants), Veyrier (9 751) et Bernex (9 566).

Les communes genevoises ayant connu la plus forte augmentation de population en 2008 sont : la ville de Genève (+ 2 342), Vernier (+ 477), Carouge (+ 411), Lancy (+ 341), Versoix (+ 281), Meyrin (+ 228) et Bellevue (+ 217).

La ville de Genève, quant à elle, a gagné 2 342 habitants alors qu'en 2007 elle en perdait 167. Le gain migratoire de la ville est le résultat de deux mouvements opposés. D'une part, son bilan migratoire est largement positif avec l'extérieur du canton (+ 3 087 personnes) et, d'autre part, ses échanges migratoires sont négatifs avec les autres communes du canton (– 1 385), phénomène qui faiblit légèrement en 2008. Cette année, le gain migratoire de la ville avec l'extérieur du canton comble le déficit migratoire intercommunal, il en résulte donc un solde migratoire total positif (+ 1 702). Ajouté au solde naturel (+ 526 personnes), la population de la ville de Genève augmente, passant de 185 726 habitants à fin 2007 à 188 068 à fin 2008.

# Pour en savoir plus

Des résultats détaillés sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT, aux adresses suivantes :

Contact : Sophie Mouchet (Tél. : +41 22 388 75 38)

Résultats statistiques n°1, février 2009